



Préfet de région Midi-Pyrénées, préfet coordonnateur de massif
Préfets de départements de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne,
des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales
Directions régionales de l'environnement d'Aquitaine,
de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées
Directions régionales de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine,
de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées
Directions départementales de l'agriculture et de la forêt de l'Ariège,
de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées,
des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales
Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale Pyrénées
Office national de la chasse et de la faune sauvage
Office national des forêts
Parc national des Pyrénées

© Photos : Arius, Patrick Catrol, Jean-Jacques Camara, Gérard Caussimont, Gérard Delenclos, Daniel Dubraull, Equipe Technique Ours,
Michel Grassaud, Gilbert Guillet, Pierre Menaut, Emmanuel Ménoni, Paul Palau, Gérard Rolland, Michel Tonnell.

gham 05 62 71 35 35

Les Pyrénées avec l'Ours



L'Ours
Pyrénées

Carte d'identité du plus gros mammifère sauvage français



1

Nom commun :

Ours brun

Noms usuels :

Martin, Lou Pé Descaous
(le va-nu-pieds), le Type ou
Lou Moussu (le monsieur)

Nom scientifique :

Ursus arctos

2

Taille :

L'Ours brun mesure de 1,70 à
2,20 mètres debout et 0,80 à
1,10 mètres au garrot.

Poids

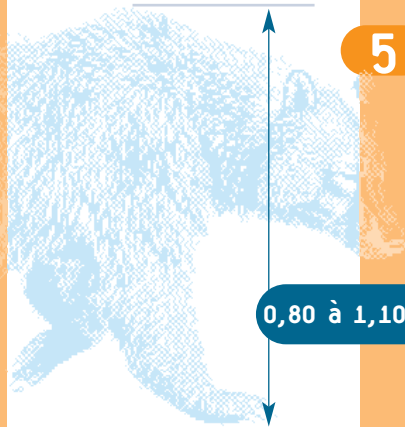
Le poids de l'adulte varie
considérablement en fonction
du sexe. Le poids est de l'ordre
de 90 kg pour une femelle et
peut atteindre jusqu'à 300 kg
pour un mâle.

Couleur

Beige à brun foncé



1,70 à 2,20 m debout



0,80 à 1,10 m au garrot

3

Silhouette

Tête portée basse
Oreilles dressées et rondes
Bosse sur le dos
au niveau des épaules
Aspect général massif

4

Longévité :

20 à 25 ans en milieu naturel

Comportement :

Habituellement solitaire
Actif principalement la nuit

5

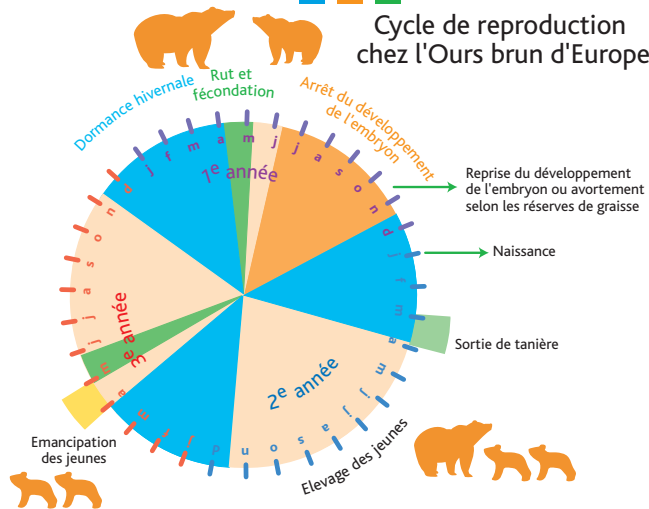
Aire de répartition en France :

Autrefois présent dans toute la
France, depuis les années 1940
uniquement dans les Pyrénées.





Cycle de reproduction chez l'Ours brun d'Europe



Régime alimentaire

L'ours est un **omnivore opportuniste**.

Il mange ce qu'il trouve facilement, en fonction des saisons : framboises, myrtilles, herbe, glands, faines, châtaignes, insectes, cadavres d'animaux, mammifères domestiques ou sauvages... soit en moyenne 70 % de végétaux.



Biologie

de l'Ours brun



Repos hivernal

De décembre à mars, l'ours dort d'un sommeil léger.

Bien que ses fonctions physiologiques soient ralenties, il n'hiberne pas comme la marmotte. Il peut quitter sa tanière à certains moments pour profiter de quelques instants de soleil ou de la présence de nourriture. La tanière, où il se retire, se situe le plus souvent dans une cavité rocheuse.

Reproduction



En général, l'ours commence à se reproduire à l'âge de 4 ans. L'accouplement a lieu entre mai et juin. La femelle donne naissance à 1, 2 ou 3 oursons pendant l'hiver suivant. Elle les élève pendant 2 ans. A sa naissance l'ourson ne pèse que 200 à 300 grammes et est très vulnérable : **près d'un ourson sur 2 meurt dans sa première année !**



Il a plus de 600 000 ans, l'Ours brun peuplait déjà l'Europe et l'Asie. Depuis, les ours ont toujours été présents dans les Pyrénées, mais leur nombre n'a cessé de diminuer au cours du siècle dernier.

La fin des versements des primes à la destruction de l'ours est intervenue en 1947.



Les Pyrénées avec l'Ours : une longue histoire !



Au début du xx^e siècle, on estime que 150 ours sont présents sur l'ensemble du massif pyrénéen. Il en reste environ 70 en 1954. La population se fragmente ensuite en deux noyaux : l'un à l'ouest (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) et l'autre au centre (Ariège et sud de la Haute-Garonne).



A partir des années 1970, les instances internationales prennent conscience de la nécessité de protéger l'espèce. Un plan de sauvegarde est initié par le gouvernement français au début des années 1980 mais il ne permet cependant pas d'enrayer la régression.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît du noyau central. Il ne reste que 7 à 8 individus dans le noyau occidental. A cette période, il apparaît inéluctable que la population d'Ours bruns est condamnée à disparaître des Pyrénées.



Piège "lacet à patte"

Examen vétérinaire



Une réintroduction (1) est effectuée : **trois Ours bruns, de la même espèce que les ours des Pyrénées, sont capturés en Slovénie et relâchés dans les Pyrénées centrales.**



Pesée et transport



Lâcher



Les ours issus de la réintroduction se sont adaptés à leur nouveau milieu. Plusieurs naissances ont eu lieu. Avec les quelques ours de souche pyrénéenne qui vivent encore dans nos montagnes, **on dénombre aujourd'hui au total une quinzaine d'Ours bruns sur l'ensemble des Pyrénées.** Cependant cette population ne peut être considérée comme viable(2), elle comporte un nombre insuffisant de femelles et une consanguinité(3) importante. Sa conservation nécessite de nouveaux renforcements(4).

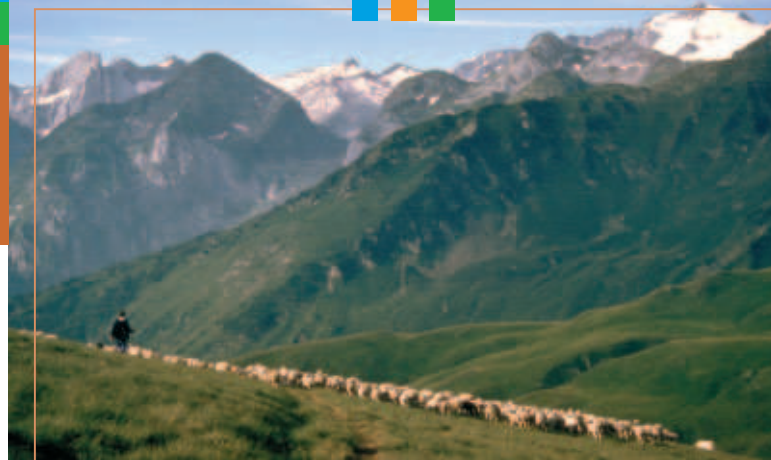
(1) La réintroduction est l'action de remettre des individus d'une espèce qui avait disparue, dans le milieu qu'elle occupait initialement.

(2) Une population est considérée comme viable s'il est fort probable qu'elle soit encore existante au bout d'une cinquantaine d'années.

(3) Un individu est consanguin si ses deux parents ont au moins un ancêtre commun.

(4) Le renforcement est l'action de rajouter au sein d'une population existante des individus de la même espèce que ceux présents dans cette population pour en augmenter le nombre.

Les Pyrénées avec l'Ours : un territoire partagé

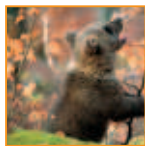


L'ours utilise un vaste domaine : environ une centaine de km² pour une femelle, et de 500 à 1000 km² pour un mâle ! Pour répondre à ses besoins biologiques, **il parcourt pelouses d'altitude, forêts et fonds de vallées, qui sont des milieux également utilisés et gérés par l'Homme.**





Les Pyrénées avec l'Ours un territoire, un avenir commun



La préservation de l'ours participe au maintien du patrimoine naturel et culturel des Pyrénées

L'Ours brun fait partie du patrimoine naturel pyrénéen. Comment pourrait-on demander aux Africains de conserver l'éléphant, si la préservation des espèces menacées sur notre territoire n'était pas assurée ? C'est pourquoi la France s'est engagée, au niveau international et par une **réglementation nationale cohérente**⁽⁵⁾, à maintenir les éléments de sa **biodiversité**⁽⁶⁾ et notamment l'Ours brun.



La protection de l'ours nécessite la préservation du milieu qu'il utilise, milieu bénéfique à beaucoup d'autres espèces. Cette action répond à une forte demande en faveur **d'un environnement préservé pour les générations actuelles et futures.**



(5) La France s'est engagée dans le cadre de conventions internationales à conserver l'Ours brun sur son territoire. Une directive européenne demande également sa préservation et son maintien. La loi française le protège, il est interdit de le détruire.

(6) La biodiversité est définie le plus souvent comme la diversité des espèces animales et végétales présentes dans un milieu.



L'ours fait partie de l'identité culturelle des Pyrénées. On le retrouve dans la littérature locale, les contes et légendes, les fêtes de village, il fait l'objet de mythes. La **toponymie**⁽⁷⁾ (Coumeille de l'Ours, Pas de l'ours, Tute de l'ours...) a conservé la mémoire de son passage. Avec le maintien de l'ours, cet héritage culturel est préservé.



Fête de Prats de Mollo la Preste

Fête de l'ours à Arles sur Tech



Maintenir la coexistence de l'ours et de l'élevage dans les Pyrénées : un objectif essentiel

Sur le massif pyrénéen versant français, le **cheptel ovin**⁽⁸⁾ compte 573 000 têtes. Les pertes annuelles habituelles que connaissent les éleveurs sont estimées entre 10 000 et 20 000 bêtes.

⁽⁷⁾ La **toponymie** des Pyrénées est l'ensemble des noms des lieux Pyrénéens.

⁽⁸⁾ Le **cheptel ovin** des Pyrénées est l'ensemble des moutons présents sur les Pyrénées pendant l'été.



Les dommages liés aux ours représentent quant à eux en moyenne 200 bêtes par an. Cependant les ours, par les attaques qu'ils occasionnent, constituent une contrainte réelle pour les éleveurs qui y sont confrontés.

Expertise d'un dommage d'ours.



Le chien patou, chien de protection, accompagne et veille sur le troupeau jour et nuit. Par sa corpuclence et ses aboiements, il dissuade tout intrus de s'approcher.



L'Etat apporte un soutien financier aux éleveurs dans cette situation. Les dommages d'ours sont compensés et **des mesures destinées à limiter les attaques sur les troupeaux sont proposées.** L'accent est mis sur la garde permanente des troupeaux par un berger, l'utilisation de chiens patou et de parcs électrifiés pour protéger les animaux. Ces mesures permettent de réduire voire d'éliminer les attaques causées par les ours, chiens errants, renards...



Ces aides complètent celles mises en place pour **conforter l'élevage montagnard**. Le maintien de cette activité est une des priorités de l'Etat. Outre la production de viande ou de lait qu'il génère, l'élevage en montagne préserve aussi la qualité des paysages.

C'est grâce aux troupeaux qui les pâturent, que les estives⁽⁹⁾ ne se boisent pas.

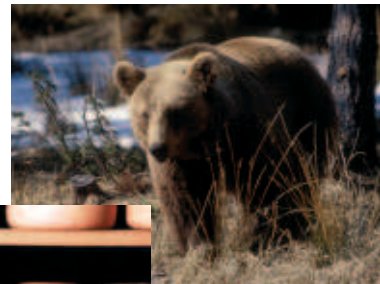
L'histoire des Pyrénées est fortement marquée par la présence des ours, comme elle est marquée par une activité pastorale vigoureusement enracinée. Le défi est clair : **l'élevage et l'ours sont à leur place dans les Pyrénées et il convient d'assurer leur cohabitation**.

⁽⁹⁾ Les estives sont les pâturages de haute-montagne utilisés pendant l'été.



La présence de l'ours participe au développement de la vie économique des Pyrénées

La présence de l'ours dans les Pyrénées renforce l'identité de ce territoire et **peut être utilisée pour le développement économique de la région** : écotourisme, produits labellisés (auberges, artisanat, produits de terroir...).

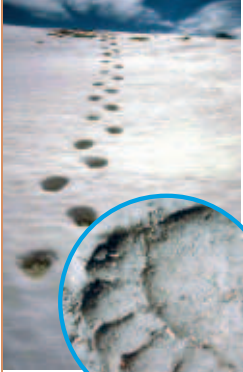


Fromage du Béarn marqué par une empreinte d'ours.



Le programme de restauration et conservation de l'ours dans les Pyrénées contribue à la création d'emplois : personnels impliqués dans la conservation de l'ours, agents de développement économique, acteurs du tourisme, acteurs du monde de l'élevage (bergers notamment)... Plus d'une centaine d'emplois ont été créés ou confortés directement par ce programme.

Sur les traces de l'ours dans les Pyrénées



Chien

Ours

Une patte d'ours comporte **5 doigts avec des griffes**, contrairement à celle du chien qui n'en a que 4.

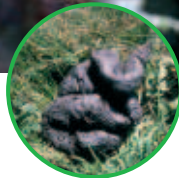
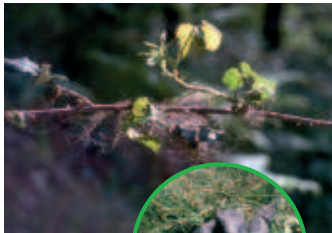
L'empreinte de la patte avant est courte et large, la trace du talon et des griffes est le plus souvent invisible. Celle de la patte arrière est plus longue et moins large. Elle ressemble à un pied humain car **l'ours, comme l'homme, est un plantigrade**, il marche sur la plante des pieds.

L'ours peut consommer des insectes, source de protéines. Ainsi on peut trouver des pierres qu'il a retournées, des fourmilières et guépiers éventrés...

Il vous sera également possible de trouver des crottes d'ours.

Leur aspect est variable selon la nourriture ingérée.

L'ours laisse aussi çà et là des poils accrochés aux branches des arbustes lors de ses déplacements.



Recommandations en cas de rencontre avec un ours

- **L'Ours brun a généralement peur de l'homme.** Toutefois sa force physique peut le rendre dangereux, comme tout animal sauvage de grande taille (cerf, sanglier...) lorsqu'il est surpris ou se sent menacé. Il faut donc faire attention mais il n'y a pas de raison d'être effrayé.
- Les ours sont par nature discrets, surtout vis-à-vis de l'homme. L'ours a une bonne ouïe, un très bon odorat et une vue moyenne. S'il vous entend ou détecte votre odeur, il cherchera à vous éviter. Pour l'aider à vous repérer, vous pouvez manifester votre présence en faisant un peu de bruit.
Ne cherchez pas à vous approcher d'un ours même si vous êtes à grande distance, qu'il soit accompagné d'ours ou seul. Gardez votre chien à proximité, ne le laissez pas divaguer car il pourrait provoquer l'ours.
- **Si vous rencontrez un ours à courte distance** (- de 50 m), aidez-le à vous identifier, **manifestez-vous calmement** en vous montrant, en bougeant et en lui parlant. **Eloignez-vous progressivement** en vous écartant du trajet qu'il pourrait emprunter dans sa fuite. Ne courez pas.
Si un ours se dresse sur ses pattes arrière, ce n'est pas un signe d'agressivité. Il est curieux, il cherche à reconnaître les odeurs et à mieux vous identifier.

En cas d'observations, vos témoignages nous intéressent. Merci de contacter :

Equipe Technique Ours

Tél. 05 62 00 81 08

Fax. 05 62 00 81 09

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

Pour plus d'information, vous pouvez vous connecter

au site Internet : www.ours.ecologie.gouv.fr

ou téléphoner au : 05 62 00 81 10 (répondeur)

